

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2010 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame de Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame de Lourdes, le premier jour de novembre deux mille dix à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire  
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1  
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2  
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3  
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4  
Mme Louise Boutin, conseillère siège no. 5  
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

#### ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
  - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2010
- 6.0 Correspondance et suivi
- 7.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 8.0 Résolution pour l'embauche de Mme Danielle Bédard
- 9.0 Résolution pour les assurances municipales
- 10.0 Résolution pour l'achat de calendrier de Gaudreau
- 11.0 Résolution pour vœux de Noel
- 12.0 Résolution pour l'entretien de la patinoire
- 13.0 Résolution pour l'offre de services de Groupe Puitbec, conditionnel à l'acceptation des appels d'offres
- 14.0 Résolution pour l'offre de services de Richelieu Hydrogéologie Inc., conditionnel à l'acceptation des appels d'offres
- 15.0 Résolution pour l'obtention d'un permis, conditionnel à l'acceptation des appels d'offres
- 16.0 Comptes à payer
- 17.0 Varia
  - 17.1 Rejet des appels d'offres
- 18.0 Questions de l'assemblée
- 19.0 Levée de la séance

---

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R10-11-174  
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté :

en y ajoutant au point Varia le point suivant :

--- Rejet des appels d'offres

en y modifiant les points 13, 14 et 15 pour y ajouter « conditionnel à l'acceptation des appels d'offres ».

ADOPTÉE

R10-11-175  
Intervertir les  
points

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010

R10-11-176  
Procès-verbal  
du 4 octobre 2010

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

R10-11-177  
Procès-verbal  
du 15 octobre 2010

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2010.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2010 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R10-11-178  
Résolution pour  
l'embauche de  
Danielle Bédard  
comme directrice  
générale

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de Madame Danielle Bédard comme directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame de Lourdes et ce, aux mêmes conditions salariales prévalant au moment de l'intérim.

ADOPTÉE

R10-11-179  
Renouvellement  
des assurances  
municipales

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement des assurances municipales avec la compagnie d'assurance Promutuel Appalaches St-François, au montant de quatre mille sept cent quarante-quatre dollars ( \$4,744.), taxes en sus, pour la période du 15 décembre 2010 au 15 décembre 2011.

ADOPTÉE

R10-11-180  
Achat de  
calendriers -  
collecte des  
ordures

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 400 calendriers, offerts par Gaudreau Environnement, indiquant, entre autres, les dates pour la collecte des ordures et de la récupération au coût de cent soixante-quinze dollars (175. \$), taxes en sus.

Que ces dits calendriers soient retournés à chaque adresse civique et ce, aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE

R10-11-181  
Circulaire pour  
Vœux de Noël

Il est proposé par Madame Louise Boutin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et les membres du conseil municipal de retourner des vœux de Noël à toute la population par l'envoi d'un circulaire distribué à chacune des adresses civiques;

Que la municipalité paie les frais s'y rapportant pour un montant maximum de soixante-dix dollars (\$ 70.), taxes en sus.

ADOPTÉE

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010

R10-11-182  
Entretien de la  
patinoire pour  
l'hiver 2010-2011

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2010-2011 soit donné à Monsieur Serge Soucy, au taux horaire de douze dollars (\$ 12.) de l'heure, à titre forfaitaire;

Que lors de l'absence ou la non disponibilité de Monsieur Serge Soucy, Monsieur Réjean Dubuc soit nommé suppléant;

Que la municipalité paie en quatre (4) versements mensuels, selon les heures effectuées;

Que le tout soit sous la supervision de Monsieur Réjean Dubuc;

Que l'entretien de la patinoire débute et se termine selon les conditions atmosphériques.

ADOPTÉE

R10-11-183  
Acceptation de  
l'offre de  
Groupe Puitbec -  
creusage puits  
CPE

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de Groupe Puitbec au montant de dix neuf mille quatre cent soixante-cinq dollars (19,465. \$), taxes en sus, pour le creusage d'un puits et l'essai de pompage en palier et à longue durée pour la construction du bâtiment municipal abritant le CPE.

Que le tout soit conditionnel à l'acceptation des appels d'offres.

ADOPTÉE

R10-11-184  
Acceptation de  
l'offre de Richelieu  
Hydrogéologie -  
puits CPE

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de Richelieu Hydrogéologie Inc. Au montant de douze mille vingt-cinq dollars (12,025. \$), taxes en sus, pour l'étude géologique pour l'implantation d'un puits d'eau potable pour la construction du bâtiment municipal abritant le CPE.

Que le tout soit conditionnel à l'acceptation des appels d'offres.

ADOPTÉE

R10-11-185  
Autorisation pour  
demande de  
certificat  
d'autorisation

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de mille cinq cent quarante-sept dollars (1,547. \$), taxes en sus, autorisant Richelieu Hydrogéologie à déposer une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable , de l'Environnement et des Parcs pour la conformité du puits au bâtiment municipal abritant le CPE. Le paiement devra être adressé au Ministère des Finances du Québec.

Que le tout soit conditionnel à l'acceptation des appels d'offres.

ADOPTÉE

R10-11-186  
Comptes à  
payer

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de \$ 33,200.27 et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010

Varia :

Rejet des appels d'offres

R10-11-187  
Rejet des appels  
d'offres -  
CPE

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de rejeter les appels d'offres concernant la construction d'un bâtiment municipal logeant un CPE.

Et

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Bourassa Maillé Architectes de retourner en appels d'offres.

Questions de l'assemblée :

Aucune question

R10-11-188  
Levée de la  
séance

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales